

sociations ou autres personnes juridiques privées ou gouvernementales, ainsi que leurs agents respectifs et leurs représentants locaux; toutefois, le terme «personnes» ne comprend pas les entreprises d'État définies à l'alinéa (h) du présent Article;

(j) l'expression «renseignements non revêtus d'une cote de sécurité» s'applique aux renseignements qui ne sont pas assortis des cotes de sécurité «confidentiel», «secret» ou «très secret».

#### ARTICLE VII

1. Le présent Accord sera ratifié et l'échange des instruments de ratification aura lieu à Stockholm dès que possible.

2. Le présent Accord entrera en vigueur à la date de l'échange des instruments de ratification.

3. Il restera en vigueur au moins dix ans, et par la suite six mois après que l'une des Parties contractantes aura donné un avis de dénonciation à l'autre Partie, à moins qu'un tel avis n'ait été donné six mois avant l'expiration de ladite période de dix ans.

MONTREAL

Etterna-Vie Building, 1182 St. Catherine St. West

Government of Sweden

OSTEN UNGREN

A deposit copy of this publication is available

for reference in public libraries across Canada.

Price 35 cents Catalogue No. 23-57719

Price subject to change without notice

Queen's Printer, 1964

Queen's Printer and Controller of Stationery

Ottawa, Canada

1964